

Secrétariat du Conseil d'administration

Conseil d'administration
Séance du 11 mars 2021

Point 5

Plan d'actions du déploiement 2021 du CIC-CIB à l'ANSM

Délibération n°2021 - 05

PJ : Plan d'actions 2021

Le Conseil d'administration, au vu de la cartographie des risques 2021, après en avoir délibéré, approuve le plan d'actions du déploiement du Contrôle interne comptable (CIC) et du Contrôle interne budgétaire (CIB) de l'ANSM pour 2021.

Catherine de SALINS
Présidente du Conseil d'administration

En application de l'article R. 5322-11 al 4 du Code de la santé publique, approbation un mois après sa réception par les ministres chargés de la santé et du budget. En cas d'urgence, le ministre chargé de la santé peut autoriser l'exécution immédiate.

Sous-processus	Code risque	Nature du risque	Actions	Critères et mise en œuvre de l'action	Objectif / Résultat attendu	Pilote	2021	2022
1- GERER LA COMMANDE PUBLIQUE	R 01	Accès à la commande publique et transparence des procédures d'achats	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de la nouvelle note d'achat accompagnée de son mode opératoire entrée en vigueur au 15/01/2021 - Suivi des recommandations dans les audits financiers <p><u>Actions récurrentes :</u></p> <p>Pour 2021, les actions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser et outiller la cartographie et la nomenclature des achats - Sensibilisation à la maîtrise du risque d'atteintes à la probité - Harmoniser le métier d'acheteur en promouvant l'accompagnement des prescripteurs, ce qui nécessite une harmonisation des méthodes et des supports 	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographie et nomenclature des achats - Nouvelle formule de la note d'achats et son mode opératoire - Sensibilisation à la maîtrise du risque d'atteintes à la probité - Méthodologie d'archivage définie et contrôlée dans son application 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier facilement les types d'achats et les enjeux en termes de volume financier et de récurrence - Améliorer l'expression et l'analyse des besoins - Sécuriser la procédure - Maîtrise du risque d'atteinte à la probité et CICB 	DAF	Juin	Juin
	R 02	Identification des segments d'achat et des défauts d'exécution, permettant de renforcer le pilotage	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'audit achat- marchés effectué - Traçage des contrôles pour vérifier les liens d'intérêt des personnes intervenant dans les procédures d'achat (atteinte à la probité) pour fin 2020 à l'aide de la cartographie d'atteinte à la probité concernant le processus gérer la commande publique spécifiquement pour le sous-processus de la commande publique - La nouvelle note d'achat, accompagnée de son mode opératoire sont entrés en le 15/01/2021. <p><u>Actions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser et outiller l'élaboration de la cartographie des achats - Terminer les procédures : "programmer les achats" et "réaliser un achat" et "piloter l'exécution des marchés" - Formaliser la nomenclature des achats 	<ul style="list-style-type: none"> - Procédures - Révision des modèles-type comme la note d'achat - Cartographie et nomenclature des achats - Sensibilisation à la maîtrise du risque d'atteintes à la probité 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation du sous-processus via l'organisation et les procédures - Identifier facilement les types d'achats et les enjeux en termes de volume financier et de récurrence 	DAF	juin	MAJ éventuelle en juin
	R 03	Risque lié aux fournisseurs : critères de sélection, leur capacité à faire, leur pérennité	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrés en vigueur de la nouvelle note d'achat accompagnée de son mode opératoire entrée en vigueur au 15/01/2021 - Entré en vigueur au 25/01/2021 du mode opératoire relatif à l'évaluation de la performance des fournisseurs permettant l'appréciation de la qualité des prestations et de la relations contractuelles dans le contexte des reconductions et des renouvellements de marchés - Procédure existante relative à la passation des marchés et à la réalisation d'un avenant en lien avec la note d'achat et le mode opératoire et évaluation des fournisseurs <p><u>Actions récurrentes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Attention portée sur les critères de sélection et appui de la DAF dans les dialogues avec les prestataires - Fiabilisation des relations fournisseurs dans le respect dans le respect réciproque du cadre contractuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour des procédures - Traçabilité des informations en lien avec la procédure de sélection des offres, dont la note d'achat et le RAO - Retour des directions sur les relations avec les prestataires et la mise en œuvre du marché - Mode opératoire relatif à l'évaluation de la performance des fournisseurs 	Qualité et continuité des prestations	DAF	Action continue	Action continue
	R 04	Risque de dépassement d'un seuil de procédure et/ou d'une programmation budgétaire d'un marché	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser conjointement et simultanément les besoins, sous l'angle budgétaire et achats, à l'occasion des dialogues de gestion - Animer le réseau des correspondants achats et budgétaires dans les directions avec une planification annuelle des réunions du réseau de la commande publique associant divers intervenants (contrôles de niveau 2 et 3 : CICB, DDR, Agent comptable, Contrôleur budgétaire) - Planifier par centre de responsabilité budgétaire, selon la finalité des projets permettant de les relier aux moyens (budgétaires) et aux procédures idoines <p><u>Actions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser la cartographie des achats - Mettre à jour la nomenclature des achats pour améliorer la computation des seuils 	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographie et nomenclature des achats - Supports de réunion (ex : le programme d'activités DAF-CTRL) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation du processus via : - l'expertise budgétaire et marchés de la DAF - l'appui technique des services généraux sur l'ensemble des sites 	DAF	Mars	Action continue

DATE : 28/02/2021

Total : 24 risques
MAJ codification annuelle

Sous-processus	Code risque	Nature du risque	Actions	Critères et mise en œuvre de l'action	Objectif / Résultat attendu	Pilote	2021	2022
	R 05	Risque de dépassement des délais remettant en cause la procédure achat ou la couverture des besoins	<p><u>Actions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Planification des achats et détection des alertes via : note d'achat, évaluation des fournisseurs et échanges avec les directions (réunions du réseau de la commande publique, dialogues de gestion, visites et échanges avec les sites) -Assurer la conformité des livrables pour maîtriser le risque d'annulation des procédures de marchés notamment dans le cadre de la CMP à travers : <ul style="list-style-type: none"> * la mise à jour du mode opératoire de la CMP * les contrôles de niveaux 1, 2 et 3 de l'AC et de la CB à partir des fichiers transmis par la DAF 	<ul style="list-style-type: none"> - Procédures selon les seuils - Tenue des réunions et supports associés avec les directions - Mode opératoire relatif à l'évaluation de la performance des fournisseurs - Nouvelle note d'achats et son mode opératoire - Mode opératoire de la CMP -Traçabilité de scontrôles de niveaux 1, 2 et 3 	Sécurisation des délais et des procédures de marchés publics	DAF	Janvier	Action continue
2- ELABORER ET EXECUTER LE BUDGET : BUDGET	R 06	Insuffisance des ressources allouées pour soutenir les activités	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de la cartographie des activités de l'Agence donnant ou pouvant donner lieu à un financement par l'usager (industriel) - Nouveau financement pour l'activité essai clinique en 2021 (BR1 2021) <p><u>Actions récurrentes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour annuelle du modèle économique de l'Agence des activités européennes rémunérées : paramètres statistiques sur la base des moyennes observées sur les exercices précédents. - Cadre rénové du pilotage par la tutelle des opérateurs du 6ème sous objectif de l'ONDAM (DSS) 	<ul style="list-style-type: none"> - Modèle mis à jour annuellement - Cartographie des activités financées ou susceptibles de l'être, sous réserve d'évolutions législatives le cas échéant - Cadre rénové (nouvelle maquette de pilotage budgétaire) 	- Identifier les scenarii d'activité soutenable, compte tenu des ressources humaines et budgétaires disponibles - Mettre en relation et en cohérence le programme d'activités de l'Agence avec les ressources générées	DDR (et CPSE)	Début 2ème semestre	Action continue
	R 07	Soutenable budgétaire : qualité de la programmation des dépenses et du suivi de l'exécution	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le pilotage budgétaire à travers : <ul style="list-style-type: none"> * Suivi global de la programmation des dépenses notifié à chaque direction en fonction de leur nature par mail * des modalités progressives de mise à disposition des budgets vis à vis des directions * une organisation de l'agenda budgétaire dès l'ouverture de la gestion * une analyse des dépenses récurrentes faisant l'objet d'une prévision mensuelle * un pilotage des dépenses ponctuelles (projets, non prédictibles) faisant l'objet d'un suivi a minima trimestriel - Programmation et implication du réseau des correspondants budgétaires (sensibilisation, formation le cas échéant) <p><u>Actions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre rénové du pilotage par la tutelle des opérateurs du 6ème sous objectif de l'ONDAM (DSS) 	<ul style="list-style-type: none"> - Notes, procédures - Planning des réunions - Documents supports des réunions supports de formation/sensibilisation (GBCP) - Cadre rénové (nouvelle maquette de pilotage budgétaire) 	-Meilleure allocation des moyens -Optimisation du budget et des ressources accordés	DDR	Début 2ème semestre	Action continue
3- GERER ADMINISTRATIVEMENT ET PAYER LE PERSONNEL ET LES EXPERTS EXTERNES	R 08	Suivi des passifs sociaux relatifs aux congés : harmonisation et exhaustivité	<p><u>Actions récurrentes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place du SI CHRONOS et appropriation par les agents de l'outil CHRONOS - Appropriation par les agents de l'ANSM de l'outil CHRONOS 	<ul style="list-style-type: none"> - Application SI congés 	Traçabilité permettant de justifier de la qualité comptable	DRH	Action continue	Action continue
	R 09	Pilotage du budget dédié aux rétributions des experts externes avec impact sur la masse salariale ou le budget de fonctionnement	<p><u>Actions récurrentes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Inciter les directions sollicitant des experts à produire régulièrement (mensuellement) les éléments nécessaires à la liquidation des rétributions <p><u>Actions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser les contrôles permettant de détecter les doublons de rétributions - Indicateur n°21 (Taux de réduction du recours à l'expertise individuelle externe) du COP visant recourir à l'expertise collective 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des directions et des référents de comités (temporaires et permanents) - Document de traçabilité des contrôles 	Régularité facilitant le pilotage budgétaire	DRH	mensuellement	mensuellement
	R 10	Qualité des dossiers de carrière et de la paie	<p><u>Actions récurrentes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions mensuelles DRH-AC pour partage (tracé) des éléments ayant un impact en paie, en particulier les entrées et sorties (dossiers individuels et mesures collectives) - Contrôle tracé de la cohérence entre les données saisies dans le SIRH et les décisions ayant un impact sur la carrière/paie (traitements collectifs ou individuels) - Préparation et réalisation de la DSN à partir de janvier 2021 	<ul style="list-style-type: none"> - Comptes-rendus des points paie - Tableau de suivi mensuel 	-Régularité, qualité de la paie et versement dans les délais - Bonne application des décisions de carrière	DRH AC	mensuellement	mensuellement

DATE : 28/02/2021

Total : 24 risques
MAJ codification annuelle

Sous-processus	Code risque	Nature du risque	Actions	Critères et mise en œuvre de l'action	Objectif / Résultat attendu	Pilote	2021	2022
	R 11	Pré-contentieux et contentieux	<p><u>Actions récurrentes :</u></p> <p>En aval des actions de prévention générales et individuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - envisager des solutions alternatives telles que la médiation - poursuivre l'action de sécurisation des dossiers à fort enjeu à travers une expertise juridique 	- Tableau de suivi des contentieux RH	Maintenir un niveau de contentieux bas	DRH	Action continue	Action continue
4-ELABORER ET EXECUTER LE BUDGET : DEPENSES AUTRES QUE DE PERSONNEL	R 12	Délai de paiement dépassé relatif au paiement des factures	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appropriation de la montée de version de SIFAS H2 vers SIFAS H5 (plus d'ergonomie) en 2020 - Définition précise de la requête souhaitée pour piloter le délai global de paiement en identifiant les jalons intermédiaires (constat de SF, certification de SF) <p><u>Action en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les démarches auprès de la nouvelle TMA afin d'obtenir la requête Qlikview 	<ul style="list-style-type: none"> - Modélisation de la requête dans QlikView - Analyse des résultats (revue de processus) - Traçabilité des démarches avec la TMA 	Maîtriser les délais et la relation fournisseur, tout au long du processus	AC et DAF	Juin	Suivi mensuel
	R 13	Qualité de la comptabilité générale (certification des SF et application des pénalités)	<p><u>Actions à poursuivre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des actions de pilotage commun et partenarial AC-DAF pour les dossiers fournisseurs complexes - Sensibilisation des agents en charge de la constatation du service fait (notamment à travers le réseau de la commande publique et des correspondants budgétaires) afin que la date réelle du fait générateur continue d'être bien reportée dans l'outil et que tout retard ou incident de prestation soit signalé de manière à apprécier l'opportunité d'appliquer des pénalités - Continuer de solliciter la TMA pour la mise en œuvre d'un mode opératoire d'annulation des SF respectant l'ensemble des impacts (cf risque R 19) 	<ul style="list-style-type: none"> - CR de réunions - Information et sensibilisation des agents via réseau de la commande publique (RCP) - Modes opératoires SIFAS - Traçabilité des démarches avec la TMA - Sensibilisation des agents (réunions du réseau de la commande publique RCP) 	Améliorer la qualité comptable des comptes fournisseurs	AC et DAF	1er semestre	Suivi mensuel
5-ELABORER ET EXECUTER LE BUDGET : INTERVENTIONS	R 14	Risque dans la correcte utilisation du versement des subventions	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception d'un guide des bonnes pratiques de gestion de subvention à destination une des structures subventionnées <p><u>Actions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Programmation du suivi du plan d'audits des structures subventionnées pour 2021 en lien avec le comité d'audit interne (CAI) 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'actions des audits - Documentation à l'attention des structures subventionnées (guide, fiches) - Programmation du suivi du plan d'audits des structures subventionnées pour 2021 - programme du CAI 	Faciliter le pilotage financier des interventions	DAF	Mars	Actualisation si besoin
6-ELABORER ET EXECUTER LE BUDGET : RECETTES ET TRESORERIE	R 15	Comptabilisation des recettes en droits constatés (titres) pour les prestations de services rendus	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la procédure des recettes avec service fait - Synchroniser la comptabilisation en droit constaté avec la certification du service fait - Revoir l'articulation du sous-processus impliquant le CPSE, la DAF et l'agence comptable <p><u>Actions en cours :</u></p> <p>Concernant le risque de non exhaustivité des recettes constatées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapprochement entre le plan de trésorerie envoyé par l'Agent comptable et la prévision des recettes - Analyse de l'exécution budgétaire mensuelle étendue aux recettes dans le cadre des dialogues de gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> - CR des réunions trimestrielles - Procédure des recettes sans service fait 	Intégration régulière des recettes permettant de réduire le décalage d'exécution budgétaire (report d'une année sur l'autre)	DAF et AC	trimestriel	trimestriel
	R 16	Difficulté d'inscrire la programmation budgétaire dans une perspective pluriannuelle	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser la mise à jour des procédures budgétaires et des logigrammes à la suite des ateliers organisés en 2020 - Réalisation systématique des dialogues de gestion permettant d'ajuster les prévisions annuelles et pluriannuelles budgétaires <p><u>Actions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre rénové du pilotage par la tutelle des opérateurs du 6ème sous objectif de l'ONDAM (DSS) - Pour le budget 2021, construire la méthodologie de prévision de recettes EMA en s'appuyant sur les données issues du modèle économique 	<ul style="list-style-type: none"> - MAJ du modèle (fichier excel) - Note explicative sur le modèle - Note méthodologique de construction budgétaire - Cadre rénové (nouvelle maquette de pilotage budgétaire) 	Améliorer la prévision pluriannuelle des recettes EMA	DAF	2ème semestre	Action continue

DATE : 28/02/2021

Total : 24 risques
MAJ codification annuelle

Sous-processus	Code risque	Nature du risque	Actions	Critères et mise en œuvre de l'action	Objectif / Résultat attendu	Pilote	2021	2022
	R 17	Actualisation du plan de trésorerie	<p><u>Actions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la procédure et formalisation des modalités AC-DAF sur la situation réelle de trésorerie <p><u>Actions récurrentes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Affiner et formaliser les hypothèses du plan de trésorerie en relation avec les directions (identification des dépenses récurrentes et des dépenses ponctuelles plus ou moins prévisibles) 	<ul style="list-style-type: none"> - Procédure "Gérer la trésorerie" - Situation mensuelle (réalisé) de trésorerie - Plan de trésorerie (prévision) actualisé trimestriellement 	Mettre en place de trésorerie en partenariat avec les directions	DAF et AC	Juin	Juin
	R 18	Difficulté de recouvrement des recettes	<p><u>Actions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la procédure "Gérer le recouvrement" précisant l'ensemble des contrôles, actions de suivi et de relance, opérations de correction des restes à recouvrer le cas échéant (annulation ou réduction de titres) - Programmer un suivi trimestriel budgétaire AC-DAF de suivi des recettes budgétaires - Identifier les créances à proposer en non valeur au conseil d'administration 	<ul style="list-style-type: none"> - Procédure "Gérer le recouvrement" - Programmer le suivi AC-DAF des recettes budgétaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour des procédures - Identification des contrôles 	AC et DAF	Mars Trimestriel (suivi)	Trimestriel (suivi)
7- TENIR LA COMPTABILITE GENERALE ET LES COMPTABILITES AUXILIAIRES : IMMOBILISATIONS	R 19	Qualité de l'inventaire comptable	<p><u>Action en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reprise des données toujours en cours de l'année 2020 sur la partie Parc et sur la partie Immobilisations, actions toujours en cours par l'éditeur 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions de suivi et relevés de décisions tracés - Traçabilité des démarches avec la TMA 	Fiabilité de l'outil et de l'inventaire	AC	Mars	Action continue
8-TRANVERSEES	R 20	Adaptation des référentiels et cohérence des données	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du nouveau référentiel budgétaire à la suite du projet ouverture et de l'installation des nouvelles directions en janvier 2021 <p><u>Actions récurrentes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement budgétaires des directions 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouveau référentiel budgétaire dans SIFAS - Accompagnement des directions budgétaires-comptable 	Adaptation des référentiels aux besoins stratégiques de l'Agence	DAF	Janvier	Janvier
	R 21	Développement fonctionnel de SIFAS Indisponibilité et anomalies de SIFAS	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature de la note d'achat par la direction acheteuse <p><u>Actions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du mode opératoire concernant la commission des marchés publics - Contrôle de niveau 2 et de niveau 3, ce dernier étant exercé par la contrôleur budgétaire, contrôle effectué par l'agence comptable avant la CMP à partir des fichiers transmis par la DAF 	<ul style="list-style-type: none"> - CR divers et tickets d'anomalies (TMA) - Traçabilité des démarches avec la TMA 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiabilisation de l'outil - Traçabilité des démarches avec la TMA 	DAF et AC DSI	Action continue	Action continue
	R 22	Administration des droits des utilisateurs	<p><u>Actions en cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapprochement entre le plan de trésorerie envoyé par l'Agent comptable et la prévision des recettes qui pourraient être réalisées - Analyse de l'exécution budgétaire mensuelle. Contrôle à formaliser - Formations des administrateurs <p>- Procédure entrées-sorties et formulaire de gestion des habilitations SIFAS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle "table" des habilitations pour tous les utilisateurs - Formations des administrateurs - Procédure entrées-sorties et formulaire de gestion des habilitations SIFAS - Revue des habilitations en juin chaque année 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle "table" des habilitations pour tous les utilisateurs - Revue des habilitations en juin chaque année - Séparation effective entre administrateurs technique et fonctionnels dans la gestion des droits des habilitations 	AC, DAF, DRH DSI CCICB	1er semestre	Juin